

COMPTE RENDU D'audience SNEP - Recteur

Le SNEP LILLE représentés par Frédéric CAMEL, Didier BLANCHARD et Marc BOULOGNE ont rencontré M. le Recteur le 14 mars 2008.

Les thèmes abordés concernaient **la politique académique en EPS.**

Les constats du SNEP sur l'appauvrissement de l'offre de formation, du aux suppressions de structures classes entraînant l'augmentation des effectifs par classe et la suppression de postes d'enseignants d'EPS, ne sont pas partagés par le Recteur (l'argument de la baisse démographique étant toujours le principe guidant la diminution de l'offre de formation).

L'augmentation des heures supplémentaires pour de nombreux collègues a été signalée par le SNEP sans que cela ne pose de véritable réflexion pour le Recteur.

Réponse du SNEP : Comment peut-on travailler mieux en travaillant plus, avec plus de groupes EPS, plus d'élèves, plus de réunions à assurer etc..... ?

Les suppressions de moyens pour les établissements vont entraîner une réduction de l'offre optionnelle EPS en Lycée, la réponse du Recteur nous renvoie à l'autonomie de choix des établissements et au fait que la multiplication du système optionnel n'est pas une orientation à retenir !

Les regroupements anti-pédagogiques et d'effectifs sur des petits groupes classes, en particulier en LP (mixité, cursus de formation très différent...), pour pouvoir récupérer des moyens horaires, n'apparaissent pas comme problématiques pour le Recteur !

Dans ce cadre le SNEP regrette également la disparition des moyens attribués aux LP, et donc à des publics plus fragilisés que d'autres, pour la mise en œuvre des activités de pleine nature.

Le SNEP a souligné également le manque de moyens en EPS qui empêche d'atteindre des objectifs qui sont affichés comme prioritaires tels que : l'application des nouveaux programmes (Collège : le Savoir Nager), les projets Santé, la prise en charge des publics à handicap repéré, la sécurité dans les apprentissages des APSA....

Face à ces différentes remarques, le Recteur reconnaît l'importance et l'investissement nécessaire à la mise en œuvre de ces objectifs mais renvoie la question à l'autonomie de fonctionnement des établissements.

Deux autres dossiers touchant à l'enseignement de l'EPS ont été soulevés par le SNEP :

Les sections sportives : pour la « nⁱème fois » le rectorat donne son accord pour la mise en place d'un groupe de travail sur ce dossier, à ce jour rien n'est programmé !

L'accompagnement éducatif : ce dossier mobilise le SNEP depuis l'été dernier (enquête-contact avec les collègues, prise de position, rencontre avec la Jeunesse et Sports, stage spécifique...), le Recteur montre un intérêt particulier à la pratique sportive dans ce dispositif mais se positionne beaucoup plus sur une orientation sous forme d'animation plutôt qu'autre chose (augmentation des temps d'apprentissages en EPS : horaires...) Le rectorat s'engage à présenter un bilan le plus exhaustif possible de la mise en œuvre de ce dispositif lors d'un CTPA en juin 2008.

Dernier dossier abordé lors de l'audience, la fusion de certaines zones de remplacement : le rectorat répond que c'est une question de gestion de ressources humaines pour améliorer le service de remplacement sur la zone Lille-Roubaix-Tourcoing, les collègues apprécieront....

Marc BOULOGNE